

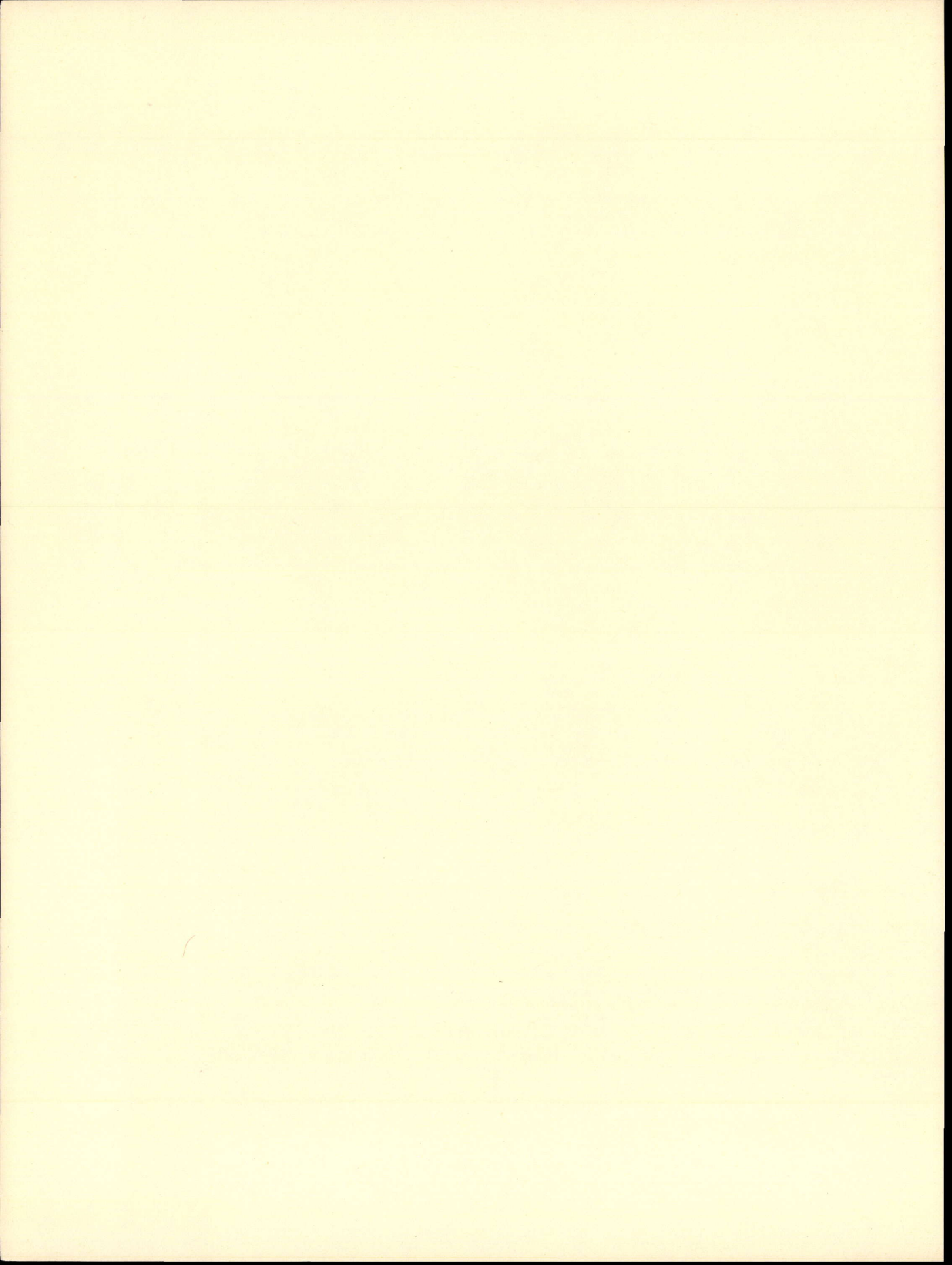
PIERRE DE FRAISNE LE JEUNE,
ORFÈVRE LIÉGEOIS
(1614-1660)

PAR

P. COLMAN

Extrait du :

Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, T. XXXVI, nos 1-2-3-4, 1967



PIERRE DE FRAISNE LE JEUNE,
ORFÈVRE LIÉGEOIS
(1614-1660)

« Celui qui a porté chez les Liégeois l'orfèvrerie et la ciselure à leur plus grande perfection est sans contredit Pierre de Fraisne », proclame le baron de Villenfagne ⁽¹⁾. Cette conviction, on est en droit d'hésiter à la partager. Mais un point est hors de doute : aucun autre orfèvre liégeois n'a été autant loué.

Son premier biographe, le généalogiste Louis Abry, donne le ton. Il le met au nombre des *Hommes illustres de la nation liégeoise*, et lui consacre une notice remarquablement longue et détaillée, malheureusement gâtée par son français laborieux, sinon barbare ⁽²⁾. Ce texte est la source, directement ou indirectement, de toutes les biographies ultérieures, même de celles qui ont été imprimées avant que le manuscrit des *Hommes illustres* n'ait eu les honneurs de l'édition ⁽³⁾.

L'épisode le plus brillant de la carrière de Pierre de Fraisne est son séjour en Suède au service de la reine Christine. Ce personnage hors série vient

⁽¹⁾ *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, t. II, Liège, 1817, p. 324.

⁽²⁾ L. ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. Helbig et Bormans, Liège, 1867, pp. 301-304.

⁽³⁾ [P.-L. DE SAUMERY], *Les Délices du Pays de Liège*, t. V, Liège, 1744, 2^e partie, pp. 325-327.—H. DE VILLENFAGNE, *Mélanges de littérature et d'histoire*, Liège, 1788, pp. 125-126.—[H. DE VILLENFAGNE], *Recherches...*, t. II, Liège, 1817, pp. 324-325.—DE BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, t. II, Liège, 1837, pp. 155-157.—J. IMMERZEEL, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders...*, t. I, Amsterdam, 1842, pp. 170-171.—H. DEL VAUX DE FOURON, *Dictionnaire biographique de la province de Liège*, Liège, 1845, p. 47.—TEXIER, *Dictionnaire d'orfèvrerie, de gravure et de ciselure chrétiennes*, Paris, 1857, pp. 780, 1130 et 1133.—X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1880, pp. 170, 314 et 318.—E. TASSET, *Fraisne (Pierre de)*, dans *Biographie nationale*, t. VII, 1880-1883, col. 221-223.—J. HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2^e éd., Bruges, 1890, pp. 204-205.—E. MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, Bruxelles, 1895, p. 564.—J. HELBIG et J. BRASSINNE, *L'art mosan*, t. II, Bruxelles, 1911, p. 157.—Z. v. M., *Defraisne*, dans *Allgemeines Lexikon...*, éd. Thieme et Becker, t. VIII, Leipzig, 1913, p. 538, col. 1.—O. GRANBERG, *Svenska konstsamlingarnas historia från Gustav Vasas tid till våra dagar*, t. I, Stockholm, 1929, pp. 80-81.—J. BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège. Une liste de membres du Métier*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIII, 1935, p. 171, n^o 1575.—J. YERNAUX, *Les grands orfèvres liégeois du XV^e au XVII^e siècle*, dans *Bulletin Soc. art et histoire diocèse Liège*, t. XXXIV, 1948, pp. 62-63.—J. PHILIPPE, *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1958, p. 16.—J. PHILIPPE, dans J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA et J. PHILIPPE, *L'argenterie religieuse liégeoise. Notes et inventaires*, Liège, 1964, p. xv.

d'être mis sur le pavois : la onzième exposition du Conseil de l'Europe était toute à sa gloire. On ne saurait trouver moment plus propice pour faire mieux connaître la vie et l'œuvre de l'orfèvre ⁽¹⁾.

Pierre de Fraïne est né à Liège en 1614 ; il a été baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 8 juin ⁽²⁾. Il était le premier enfant — neuf autres suivront de 1616 à 1633 — de Pierre de Fraïne, qu'on doit surnommer le Vieux, en raison de l'homonymie, et de Jeanne Zutman. Le père était orfèvre, apparemment le premier de sa lignée, car pour relever le Bon Métier, quatre ou cinq ans plus tôt ⁽³⁾, il avait fait valoir sa qualité de gendre d'un émule de saint Éloi ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ En marge de mes recherches sur l'orfèvrerie religieuse liégeoise, j'avais glané diverses précisions et rectifications. L'annonce de l'exposition a fait naître en moi une attente qui devait, en fin de compte, être déçue : on cherche en vain dans l'ample catalogue la moindre mention de Pierre de Fraïne. Elle m'a inspiré aussi le projet de faire le voyage de Stockholm ; c'est ainsi que je suis allé poursuivre au bord de la Baltique l'enquête commencée au bord de la Meuse. L'Institut suédois m'a facilité le voyage en m'accordant une bourse de recherche et en me ménageant de bien précieuses commodités ; il a droit à mes remerciements. Partout où mon enquête m'a conduit, conservateurs et préposés se sont ingéniés à la rendre aisée et fructueuse ; au *Nationalmuseum*, ce furent surtout MM. Bjurström et Widman, Mme Hof et Mlles Ahlström et Silfverstolpe, au *Riksarkiv*, Mme Ulate-Segura, au *Kammerarkiv* et au *Slottsarkiv*, M. Blumfeldt, au *Stadsarkiv*, M. Wikström, au Cabinet des Médailles du *Statens Historiska Museum*, M. Rasmusson, aux *Husgerådskammaren*, M. Fogelmarck. M. Carl Hernmarck, conservateur honoraire au *Nationalmuseum*, et Mme Kersti Holmquist, conservateur au *Nordiska Museum*, m'ont prêté par correspondance une aide non moins aimable. Tous se sont acquis ma très vive gratitude. Je ne suis pas moins obligé envers M. Nestor Mélon et envers ma femme, explorateurs passionnés du dépôt liégeois des Archives de l'État ; ils m'ont fait bénéficier de maintes trouvailles. Une fiche que je devais à la chaleureuse bienveillance de M. Jacques Breuer m'est aussi venue bien à point. Enfin, lorsque j'ai communiqué à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique le résultat de mes recherches, différents avis m'ont été donnés, dont je n'ai pas manqué de tirer bénéfice.

⁽²⁾ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 5, f° 123 v°. Abry a accrédité la date de 1612.

⁽³⁾ J. BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIII, 1935, p. 142, n° 1245.

⁽⁴⁾ Sur Pierre de Fraïne le Vieux, voir P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, t. I, Liège, 1966, pp. 63-64. A ce que j'ai publié alors, je suis en mesure d'apporter des retouches. Le père de Pierre de Fraïne le Vieux, Simon, était « corbesier », c'est-à-dire cordonnier (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Antoine Etten, à Liège*, année 1638, f° 608). Maître Pierre n'est pas mort à Maas-tricht en 1649 ni en 1650 ; il est revenu à Liège en 1647 au plus tard, et il est passé de vie à trépas, sans doute dans sa maison de la rue Souverain-Pont, entre le 9 juillet 1651 et le 12 octobre 1652 (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Jacques Saweur, à Liège*, année 1647, f° 5 ; année 1648, f° 90 et 107 ; année 1650, f° 10 et 103 ; année 1651, f° 91 ; année 1652, f° 220 et 224). Ce n'est pas lui,

La carrière du jeune Pierre était tracée d'avance. « On l'imbut d'abord des bonnes lettres, et il se mit après sous le marteau de son père, qui le rendit capable de vivre ailleurs » (1). D'accord avec lui, on le devine, il avait d'autres ambitions que d'être son adjoint, et plus tard son successeur.

La première était de parachever sa formation dans la prestigieuse cité vers laquelle convergeaient une foule d'artistes venus des quatre coins de la chrétienté : Rome. A vingt ans, ou à peu près (2), il était dans la Ville Éternelle (3). Il eut la chance, ou la perspicacité, de s'y lier avec François du Quesnoy. Deux années de suite, au moins, en 1636 et 1637, il prit logement chez lui, strada Vittoria, dans la paroisse de San-Lorenzo in Lucina, dans ce quartier de la place d'Espagne que préféraient les artistes étrangers, en particulier les *Fiammingi*. Le fameux sculpteur hébergeait alors sous son toit, comme c'était l'usage, plusieurs compagnons : Charles-Philippe Spierinck, Carlo Bonletta et Jean-Baptiste Claessens (4). Sous sa férule, « Pietro de Fren », délaissant les outils de l'orfèvre, « apprit ce que c'étoit du dessin et du modèle ; en quoi il fit des grands progrès, principalement à des *Enfants*, des *Satyres*, des *Tritons*, qu'il entendoit si bien » (5). Il méditait déjà, sans doute, les œuvres étonnantes qui allaient assurer sa notoriété.

Après sept ou huit années d'absence, il revint à Liège. Abry place son retour en « l'an 1641, qu'il épousa la fille Mercier ». En tout cas, Marie Mercier lui donna une fille dès le mois de mai 1641, Jeanne (6). Le jeune couple

mais un quidam portant le même nom, qui a eu une fille, en 1647, d'une certaine Jeanne Sarto ; Jeanne Zutman, en effet, lui a survécu ; elle n'est morte que le 9 janvier 1653 (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 80, décès, p. 10. — *Notaire Jacques Sauveur, à Liège*, année 1653, f° 34 et 44). Sur les ZUTMAN, orfèvres de père en fils depuis la fin du xv^e siècle, voir YERNAUX, *op. cit.*, pp. 54-59 et COLMAN, *op. cit.*, pp. 57-59.

(1) ABRY, *op. cit.*, p. 302. Un orfèvre liégeois frotté de « bonnes lettres », en ce temps-là, ce n'était pas courant.

(2) A s'en rapporter à Louis Abry (*ibidem*), qui, sans préciser l'année de son départ, le fait revenir à Liège en 1641 après sept ou huit ans d'absence.

(3) Saumery (*op. cit.*, p. 325) tient à spécifier que le jeune orfèvre « se détermina à venir en France pour passer de là en Italie » ; est-ce pour esquisser son itinéraire, ou pour donner à penser qu'il a d'abord cherché à profiter des leçons de maîtres français, ce que rien ne confirme ?

(4) Mariette FRANSOLET, *Le Saint André de François Duquesnoy...*, dans *Bull. Institut hist. belge de Rome*, t. XIII, 1933, pp. 273 et 274 ; aussi Mariette FRANSOLET, *François du Quesnoy*, Bruxelles, 1942, p. 56. — Sur les orfèvres liégeois à Rome, voir COLMAN, *op. cit.*, p. 55 ; sur *Les artistes liégeois à Rome (XVI^e-XIX^e siècle)*, voir J. PHILIPPE, dans *Bull. Institut archéol. liégeois*, t. LXXVII, 1964, pp. 71-155.

(5) ABRY, *op. cit.*, p. 302.

(6) Elle est tenue sur les fonts de Notre-Dame, le 28, par Jean Merceie (Mercier), sans doute son grand-père, et par Jeanne Zutman, sa grand-mère (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 10, f° 181 v°). J'ai vainement cherché l'acte de mariage.

vivait alors dans la paroisse Sainte-Catherine, peut-être en Neuvise, alors si chère aux orfèvres. Il la quitta bientôt pour celle de Saint-Adalbert, où lui naquit un fils, Jean-Pierre, en 1642 ⁽¹⁾. Marie Mercier n'avait plus que peu de temps à vivre. Dès le 15 juillet 1647, Pierre de Fraïse faisait baptiser un enfant qui venait de naître de son union avec Jeanne Houbart : Pierre, troisième du nom ⁽²⁾. Une fille suivit en novembre 1648 ⁽³⁾, un garçon encore en mars 1650 ⁽⁴⁾.

Ces trois baptêmes étonnent, les deux derniers surtout : notre orfèvre passe en effet pour avoir vécu à Stockholm, avec sa femme, de 1647 à 1654. Il y a là un problème ; une solution se dégagera tout à l'heure.

Maître Pierre n'était pas en situation de refuser les besognes de peu d'importance. Il « accomoda », ainsi, « les anges servants à la remontrance » de Saint-Remy, une des églises paroissiales de Liège ⁽⁵⁾. Mais il appelait de

⁽¹⁾ Baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 25 novembre (*Ibidem*, f° 253 r°).

⁽²⁾ *Ibidem*, n° 11, f° 208 v°. L'acte de mariage est resté introuvable. Pierre III deviendra, le 1er septembre 1667, l'apprenti de Henri Stock, alias Stock, orfèvre maastrichtois (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Gérard Lien, à Liège*, 1667-1668, f° 136 v°-137 v°. — Un Henri Stox, peut-être le même, avait tenu sur les fonts de Notre-Dame, le 6 janvier 1620, un des frères de Pierre de Fraïse le Jeune : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 6, f° 139). Il épousera, le 26 janvier 1673, Isabelle Mercier, peut-être une parente de la première femme de feu son père (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 81, f° 446 v°). Il fera relief du Métier des orfèvres le 3 juillet suivant (BREUER, *op. cit.*, p. 168, n° 1527). Il fera baptiser une fille, Jeanne-Christine, le 15 janvier 1674 (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 17, f° 91 v°).

⁽³⁾ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 12, f° 3 v°. L'enfant reçoit le prénom de Jeanne, comme sa demi-sœur née en 1641, qui sans doute était morte en bas âge. Le parrain n'est autre que Pierre de Fraïse le Vieux. Les parents ne sont plus domiciliés dans la paroisse Saint-Adalbert, mais dans celle de Saint-André.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, f° 55 v°. Le nouveau-né reçoit le prénom de son parrain, Renier Hubart ; c'était son grand-père maternel, au témoignage d'Abry.

⁽⁵⁾ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Fonds des cures. Saint-Remy, à Liège*, n° 4, f° 20 v° et 41 v° ; n° 8, quittance datée du 8 avril 1645. Le « Pierre Fraïse » qui signe la quittance est bien le Jeune, et non le Vieux, l'examen graphologique ne permet pas d'en douter ; Pierre I s'est d'ailleurs réfugié à Maastricht depuis quatre ans ; il n'oserait mettre les pieds à Liège (cf. ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Jacques Sauveur, à Liège*, année 1645, f° 143). Le scribe ne le connaît guère : il l'appelle « l'orphèvre devant les Prescheurs », et c'est une confirmation de plus, car le couvent des dominicains se trouvait dans la paroisse Saint-Adalbert ; il fait un commentaire sibyllin qui laisse deviner des difficultés. Une allusion laconique au « regrandissement » de l'ostensoir est reprise par L. HENDRIX, *Un document concernant la réédification de l'église Saint-Remy à Liège*, dans *Leodium*, t. XXIII, 1930, p. 61.

tous ses vœux, n'en doutons pas, la commande qui lui permettrait de frapper un grand coup, et de se mettre décisivement en vedette. Elle vint des Provinces-Unies des Pays-Bas, d'un « Mr Tintenier, l'un des seigneurs des États-généraux » ; « le Bassin d'argent avec le pot » qu'il fit pour lui « fut jugé pour la plus belle pièce d'argenterie qu'on eut encore vue. Ce seigneur en fit présent aux dits États mêmes, et ceux-là l'envoyèrent à Sa Majesté très-chrétienne, qui ne manquoit pas de riches vaisselles ; quoi qu'il en soit, ce meuble doit avoir mérité l'applaudissement des savants, pour avoir été exposé au beau milieu des autres » (1).

C'est du moins ce que raconte Louis Abry. On l'en a cru trop facilement. Aucun membre des États-généraux n'a porté le nom de Tintenier (2). Serions-nous en présence d'un nom déformé jusqu'à être méconnaissable ? Quoi qu'il en soit, le récit n'est pas pure invention, j'en ai le sentiment.

Comment expliquer, sinon, que Pierre de Fraisne ait été « mandé par la reine Christine sur le bruit de sa capacité » (3) ? N'aurait-il pas été recommandé, patronné par le comte Magnus Gabriel De la Gardie ? Ce personnage très en vue à la cour de Suède (4) est ambassadeur à Paris en 1646 ; il aurait

(1) ABRY, *op. cit.*, p. 302. Les éditeurs ont imprimé « Titenier » ; c'est un lapsus ; j'en dois la certitude à M. Maurice Yans, inspecteur aux Archives de l'État, qui a obligeamment fait pour moi la vérification dans le manuscrit d'Abry (BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU DE WARFUSÉE, n° 13, f° 160 v°). « Sa Majesté Très-Chrétienne », c'est soit Louis XIII, qui meurt le 14 mai 1643, soit le Roi-Soleil à l'aube de son règne.

(2) Mme M. A. P. Meilink-Roelofs, archiviste en chef de la première section de l'*Algemeen Rijksarchief* des Pays-Bas, a bien voulu éclairer ma religion sur ce point ; elle a fait dans les *Resolutiën der Staten-generaal* encore inédits un sondage qui n'a pu faire apparaître la moindre mention de l'aiguière et du bassin. Quoique les états généraux des Pays-Bas espagnols n'aient assurément rien pu offrir au roi de France entre 1641 et 1647, j'ai cherché Tintenier dans les *Actes des états généraux de 1632* (éd. M. Gachard, 2 vol., Bruxelles, 1853 et 1866) ; sans succès. Faut-il songer à un membre de la famille Taintenier, originaire d'Ath (*Annuaire de la noblesse belge*, t. XLI, 1887, pp. 289-298) ?

(3) ABRY, *op. cit.*, p. 302. Ni Louis de Geer, le grand animateur de l'émigration massive des fèvres liégeois en direction de la Suède (J. YERNAUX, *La métallurgie liégeoise et son expansion au XVII^e s.*, Liège, [1939]. — A. BOUSSE, *Louis de Geer en de Nederlandse inwijking in Zweden in de 17^e eeuw*, dans *Miscellanea J. Gessler*, t. I, s.l., 1948, pp. 200-208), ni Marcus Cock, qui part pour Stockholm en 1626 et devient maître des monnaies du royaume avant de s'engager dans l'exploitation des fenderies (J. YERNAUX et M. MATHY, *Une famille de pionniers industriels wallons au XVII^e s. : les Kock de Limbourg*, dans *Acad. r. Belg., Bull. Cl. Lettres*, 5^e série, t. XLVI, 1960, pp. 66-124) n'ont pesé sur les destinées de Pierre de Fraisne, pour autant qu'on puisse en juger.

(4) Sur Magnus Gabriel De la Gardie, voir *Christina, Queen of Sweden*, catalogue de la onzième exposition du Conseil de l'Europe, Stockholm, 1966, n° 450.

donc pu admirer l'aiguïère et le bassin ; il est en relations avec de Fraisne à Stockholm, comme on va le voir.

En tout état de cause, le Liégeois est nommé orfèvre en titre de la reine Christine, avec une pension annuelle de 600 rixdales, par brevet octroyé à Stockholm le 18 décembre 1650 ⁽¹⁾.

La date exacte de son arrivée là-bas n'est pas connue. Abry, seule source d'information sur ce point, comme sur bien d'autres, la situe en 1647 : il fait rentrer notre homme au pays en 1654 — l'année s'infère du récit, — après sept ans de service ; mais il a peut-être cédé à la séduction, à la mystique du chiffre sept.

Les archives suédoises livrent des renseignements plus sûrs. Les registres de la Chambre des Comptes font état de 200 *daler* versés le 17 mai 1650 au *fransöske* Pierre de Fraisne (encore un Liégeois expatrié qui passe pour Français !) et de 300 autres versés le 5 juillet suivant ⁽²⁾. Ils en inscrivent 222 de plus le 18 avril 1651, et encore 100 le 30 mai ; ces dernières sommes sont portées en décompte de ce qui lui est dû pour sa pension de 1649 et de 1650, et pour paiement de commandes royales ⁽³⁾. Des relations régulières s'étaient donc établies bien avant l'octroi du brevet.

Pour trouver d'autres paiements, il faut continuer l'enquête dans un autres fonds, celui des archives de la cour, et aller jusqu'au 29 septembre 1653 et au 14 février 1654 ⁽⁴⁾.

A parcourir tous ces registres, on relève des noms d'orfèvres en grand nombre, et l'on se convainc que de Fraisne était tout au plus l'un de ceux qui se partageaient les commandes de la reine, et non certes le mieux loti ⁽⁵⁾. Cette conviction ne s'affaiblit pas à la lecture de l'*Inventaire des raretez qui sont*

(1) RIKSARKIVET STOCKHOLM, *Riksregistratur*, oct.-déc. 1650, f° 673. Il faut noter que la Suède avait conservé le calendrier julien, en retard de dix jours sur le calendrier grégorien (*Christina...*, p. 26). Sans l'aide de M. Pierre Halleux, professeur à l'Université de Liège, la photocopie de l'acte me serait restée en grande partie impénétrable ; je me plais à le remercier ici.

(2) KAMMERARKIVET STOCKHOLM, *Räntekammarbocker*, 1650, f° 25 et f° 294, f° 34 et f° 351 (au f° 351, maître Pierre, qui est nommé « La Fraïne » et qui signe « du fraïne », porte déjà le titre d'orfèvre de Sa Majesté).

(3) *Ibidem*, 1651, f° 17, f° 20 et f° 250.

(4) SLOTTARSARKIVET STOCKHOLM, *Hofstatens cassa bok*, 1653, pp. 54 et 90, et nos 615 et 873. — *Hofstatens journal och hufvud bok anno 1653*, f° 67 et n° 471.

(5) Un Michel Böck, un Hindrich Wulff, un Hans-Hindrich Sippal, un Hindrich Bertram, un Jörgen Dargman, surtout — pour ne citer que les noms qui reviennent le plus souvent — sont inscrits pour de bien plus grosses sommes.

dans le cabinet des antiquitez de la Serenissime Reine de Suède, fait l'an 1652 (1). Le nom du « sieur Fresne », alias « Fresné » (2) n'y revient qu'à cinq reprises. Christine avait de notre orfèvre « un homme accompagné d'un Cupidon porté sur un piédestal, de bronze », « une petite tasse d'argent », « la modèle d'un cassulet » (3), « une teste d'argent représentant la Roïne », et enfin un tableau montrant « des personnages qui sacrifient un grand taureau devant un autel ».

La dernière mention est inattendue. Maître Pierre ne peignait point, que l'on sache. Il faisait donc, à l'occasion, commerce d'autre chose que de ses propres ouvrages. La tasse, qui lui avait été « achetée », précise l'inventaire, n'était dès lors pas nécessairement de sa main.

Bien entendu, Christine n'avait pas fait placer dans son cabinet d'antiquités tout ce qu'il lui avait livré. Ainsi du « Gobelet d'argent duquel la susdite Reine se servoit à boire, ... travaillé avec tant d'industrie et de charme qu'on l'a regardé pour son chef-d'œuvre » (4).

En tout cas, de Fraisne ne manquait pas d'ouvrage. Point cantonné dans l'orfèvrerie, il faisait « aussi quantité de *Portraits en médailles* ; c'étoit une chose rare en ce pays. Je crois — c'est Abry qui parle — qu'il dut y avoir fait une épargne » (5). Il n'était pas propriétaire de la maison dans laquelle le recensement de 1652 l'a trouvé (6), mais il avait à son service un valet et une servante, ce qui dénote une assez large aisance. Une personne de plus est recensée sous son toit ; c'est assurément sa femme, qui l'avait suivi en Suède, Abry l'atteste.

Jeanne Houbart lui a donné vers cette époque un enfant de plus. C'est l'inventaire des objets précieux amassés par Magnus Gabriel De la Gardie qui le révèle : il mentionne une aiguière en argent repoussé dorée intérieurement,

(1) KUNGLIGA BIBLIOTHEK STOCKHOLM, inv. n° S 4 a. Voir p. 6, n° 74, p. 62, n° 7, p. 65, n° 52, p. 70, n° 41 et p. 120, n° 503.— Voir aussi la version suédoise, dressée la première, de l'inventaire : KUNGLIGA BIBLIOTHEK STOCKHOLM, inv. n° S 4, pp. 4, 46, 49, 52 et 88. Toutes les mentions de Pierre de Fraisne sont des annotations ajoutées par le rédacteur de l'inventaire français, la comparaison des écritures le montre clairement.

(2) L'ablation systématique de la particule prête à sourire quand on sait que l'inventaire a été dressé sous la direction de Raphaël Trichet Du Fresne, un Français qui a rempli à Stockholm en 1652 et 1653 les fonctions de bibliothécaire adjoint et de « garde » des médailles et des tableaux (*Christina...*, n°s 443, 1038 et 1040).

(3) Ce mot, je l'ai cherché sans succès dans une douzaine de dictionnaires spéciaux ; il peut signifier soit « cassette », « coffret », soit « cassolette ».

(4) ABRY, *op. cit.*, pp. 303-304.

(5) *Ibidem*, p. 303.

(6) STADSARKIVET STOCKHOLM, *Stockholm Stadz Mantalslängd pro Anno 1652*, p. 88.

achetée en 1652 — voilà pour l'heureux événement un *terminus a quo* — à Hindrich Wullfs (1), qui a été donnée en guise de cadeau de baptême au *fransos* (sic) *Mons^r Dufrain* (3).

La bienveillance du comte était acquise à l'orfèvre, une lettre le confirme, assez intéressante pour être éditée ici *in-extenso* (3).

Monsieur,

Avec le regret de n'avoir été adverti du loisir de Vostre excellence pour achever son pourtrait, il faut que je part dans trois ou quatre jours dans le vessiau du Griffon, qui part pour Lubeck ; je prie Vostre excellence de me vouloir faire tenir l'espey et la poignye afin que je puis la servir, comme j'en ay la volonté de tout mon cœur.

Touchant la façon du garde d'espey perdu, la nécessité m'oblige de souhaiter que se fust la volonté de Vostre excellence de me la payer, car je n'ay point de quoy achever le voyage de chés nous avec ma famille. Pour Prieur, il seroit très content de m'en satisfaire s'il avoit de quoy, et seroit très content de rembourser à Vostre excellence, aiant tiré satisfaction de la Couronne.

Sur l'espérance d'estre favorisé de l'honneur de vos chères commandementes, je demeureray à jamais, de Vostre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

[s] P. du Fresne

Au bas de la feuille, on lit encore « Stockholm, ce » ; mais — bien fâcheuse omission ! — la date n'a pas été écrite.

Une analyse détaillée s'impose. Le ton, d'abord, est à noter : au travers de l'obséquiosité de rigueur perce une sorte de familiarité, ou je me trompe fort. Visiblement, maître Pierre a déjà beaucoup travaillé pour Magnus Gabriel, et compte bien continuer longtemps encore. Il a commencé un « pour-

(1) Alias Henrik Wulf, signalé quelques années plus tôt comme maître de la monnaie à Riga (*Christina...*, nos 60 et 63.)

(2) RIKSARKIVET STOCKHOLM, *M. G. De la Gardie Samling*, E 1672 (Förteckningar och inventariehandlingar), e (Tafflor, konstverk och dyrbarheter). Ce cahier d'une centaine de pages fait défiler devant le lecteur ébahi un trésor quasi royal. — Impossible de chercher trace du baptême dans les registres de la paroisse où se trouvait le domicile des de Fraisne, Sainte-Claire : ils ont été détruits par le feu. Ceux de la paroisse du palais — le baptême eût pu tout aussi bien être célébré là — ont été dépouillés sans résultat (STADSARKIVET STOCKHOLM, *Kongl. hoffförsamling. Dop- och vigselbok*, 1648-1673).

(3) RIKSARKIVET STOCKHOLM, *Skrifvelser till M. G. De la Gardie*, Ser. C : I, E 1391. La transcription est modernisée en ce qui concerne la ponctuation, les apostrophes, les accents et l'emploi de l'*i* et du *j*. Suscription : « A Son excellence/Son excellence monsieur / Le Cont Magnus de la / Gardie ». Cachet en cire rouge de 9,5 × 9 mm, montrant une figure à l'antique.

trait» de lui ; nous y reviendrons. Il attend de lui une faveur spéciale : le paiement d'une garde d'épée qui s'est égarée. C'est bien dommage qu'il n'ait pas cru devoir s'étendre un peu sur les rétroactes. En voici peut-être un élément : le 9 avril 1652 — date qui donne à la lettre, s'il s'agit bien de la même affaire, un *terminus post quem* — le trésorier du comte a remis deux cents ducats à Paul Prieur, orfèvre français ⁽¹⁾, pour faire une poignée d'épée de chasse ⁽²⁾. Par quel détour Pierre de Fraisne a-t-il été chargé d'exécuter la garde ? Que vient faire dans tout ceci la Couronne ? Ces questions n'ont pas trouvé réponse.

Maître Pierre prétend — mais est-il vraiment digne de foi ? — avoir besoin de cet argent pour achever le voyage qu'il est sur le point d'entreprendre. Il va s'embarquer pour Lübeck, d'où il poursuivra sa route vers Liège. Il emmènera sa famille, non seulement sa femme, donc, mais encore un ou plusieurs enfants. Bien loin de retourner définitivement dans sa patrie, il compte être bientôt de retour, puisqu'il prie Magnus Gabriel de lui faire parvenir une épée et une poignée dont il ne pourra certainement pas s'occuper avant son départ.

Qu'est-ce qui détermine l'orfèvre à entreprendre ce long et coûteux voyage ? Il n'en souffle mot, et force est de bâtir une hypothèse assez fragile, en tirant argument du cadeau de baptême mentionné plus haut. Catholique parti chercher fortune au cœur d'un pays protestant, ne veut-il pas ramener sa femme au pays parce qu'elle est enceinte, parce que l'enfant qui va naître ne pourra pas être baptisé en Suède selon le rite romain ⁽³⁾ ? N'aurait-il

⁽¹⁾ Vraisemblablement cet orfèvre originaire de Paris, qui a eu vers 1620, à Genève, un fils prénommé Paul lui aussi ; le fils se spécialisera dans la peinture en miniature et en émail, et sera plus connu que le père (*Allgemeines Lexikon...*, éd. Thieme et Becker, t. 27, 1933, pp. 400-401).

⁽²⁾ RIKSARKIVET STOCKHOLM, *M. G. De la Gardie Samling*, E 1824, avril 1652, p. 9. — *Ibidem*, E 1825, avril 1652, n° 24. — Ce que je cherchais dans ces comptes, c'était des mentions de Pierre de Fraisne ; je l'ai fait en vain pour les années 1647 à 1654.

⁽³⁾ Une étude toute récente sur l'intolérance religieuse au temps du successeur de la reine Christine (Nils STAF, *De främmande trosbekännarna i Stockholm under karolinsk tid. Några bidrag till karolinsk kyrkopolitik*, dans *Studier och handlingar rörande Stockholms Historia*, t. III, Stockholm, 1966, p. 56) a fait sortir de l'ombre un Nicolaus Du Fresne, aiguiser de son état, qui a des ennuis parce qu'il est catholique. Ce personnage s'identifie assurément avec Nicolas Du Frain, qui devient bourgeois de Stockholm le 14 juillet 1680 (STADSARKIVET STOCKHOLM, *Stockholms stads civil protokoll*, 1680, p. 317). Selon toute vraisemblance, il est apparenté à notre orfèvre.

pas fait de même en 1648 et en 1650 ⁽¹⁾ ? Le problème laissé tout à l'heure en suspens trouverait ainsi sa solution ⁽²⁾.

Pierre de Fraisne a obtenu en 1653 un passeport suédois ⁽³⁾. C'est sans doute en fonction du voyage annoncé dans la lettre qu'il l'avait demandé.

En tout état de cause, le jour n'était plus éloigné, qui allait voir de Fraisne quitter définitivement la Suède. Ce qui l'y décida, ce fut l'abdication de sa royale protectrice (16 juin 1654), s'il faut en croire Abry : « le mal voulut pour lui que cette princesse, abandonnant sa couronne pour se domicilier à Rome, il n'y avoit plus rien à faire pour lui à Stockholm ». Au vrai, l'explication n'est guère satisfaisante. Qu'est-ce qui empêchait notre orfèvre de passer au service du nouveau souverain, Charles X Gustave, et de continuer à travailler pour Magnus Gabriel De la Gardie et les autres seigneurs de la cour ? Mais comment découvrir ses mobiles, d'autant plus que la date de son départ reste ignorée ?

Apparemment, il resta sincèrement attaché à la reine Christine : « il ne manqua... pas de la voir à Bruxelles, en chemin que cette Reine faisoit ; où elle le reçut et lui fit présent, pour ses services rendus, de 28 diamants qu'il emporta à son choix » ⁽⁴⁾.

Sa ville natale lui avait certainement réservé bon accueil. On imagine la curiosité mêlée d'admiration souvent, et parfois d'envie, qu'il devait susciter, en particulier chez ses confrères du *Bon Métier* ; il devait faire figure de personnage à côté d'eux, sans être pour autant aux yeux des grands beaucoup plus qu'un artisan talentueux.

⁽¹⁾ « Il retourna en Suède à diverses reprises », écrit Jules Helbig (*La sculpture...*, 2^e éd., Bruges, 1890, p. 204), sans citer sa source.

⁽²⁾ L'acte de baptême d'un enfant de Pierre de Fraisne tenu sur les fonts dans une église liégeoise en 1652, en 1653 ou au début de 1654 serait un argument décisif. Je l'ai cherché en vain. La conjecture n'est pas à écarter pour autant ; peut-être l'acte a-t-il disparu, attend-il un chercheur plus heureux ; peut-être l'enfant est-il né pendant le voyage...

⁽³⁾ E. ANDRÉN, B. HELLNER, C. HERNMARCK et K. HOLMQUIST, *Svenskt silversmide 1520-1850*, Stockholm, 1963, p. 63. Malgré mes efforts tenaces, obligeamment secondés par toute une pléiade de savants suédois, le document n'a pu être retrouvé, les notes donnant la référence précise ayant péri dans un incendie.

⁽⁴⁾ ABRÿ, *op. cit.*, p. 303. — Sur le séjour de la reine à Bruxelles, qui se prolongea du 23 décembre 1654 au 22 septembre 1655, voir *Christina...*, n° 549. Faut-il le dire, l'audience accordée à l'orfèvre n'a pas retenu l'attention des mémorialistes. Par contre, le don des vingt-huit diamants a fasciné les Liégeois du XVIII^e et du XIX^e siècle, en particulier van den Steen de Jehay, qui prend pour le raconter le ton d'un témoin oculaire !

Des ouvrages remarquables sortirent encore de ses mains ; Louis Abry — âgé à l'époque d'une douzaine d'années — en parle : « plusieurs *Portraits* pour des particuliers », de magnifiques chandeliers pour l'abbé de Beaurepart (le monastère norbertin de Liège), Nicolas de Gomzé ⁽¹⁾, pour le chanoine tréfoncier Jean de Tabollet, enfin, une Arche d'alliance, qui devait être sa dernière œuvre ⁽²⁾. Nous allons y revenir.

Il eut encore de Jeanne Houbart, en 1656 et en 1657, deux enfants ; le premier eut pour parrain — grand honneur pour la famille entière ! — Lambert de Liverlo, chanoine de la cathédrale, amateur d'art et mécène des plus éclairés ⁽³⁾.

En 1657, le jour du jeudi saint, il se mit dans une vilaine situation. Il s'en prit à plusieurs personnes dans les cloîtres de la cathédrale, et fit couler le sang, maculant les colonnes de marbre d'Italie, destinées au nouvel autel majeur, entreposées là. Les chanoines tréfonciers prirent très mal la chose. Ils donnèrent libre cours à leur indignation : viol de l'immunité claustrale, atteinte à l'Église, au prince et à la dignité de leur propre Chapitre, retard causé à l'érection de l'autel ... ⁽⁴⁾. Sans égards pour la soumission du coupable, ils intentèrent des poursuites contre lui ; et quand elles eurent abouti

(1) Nicolas de Gomzé est mort le 5 juillet 1657. Pierre de Fraisne a eu des démêlés, semble-t-il, avec son successeur Antoine Jamar (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Jacques Sauteur, à Liège*, année 1658, f° 119).

(2) ABRY, *op. cit.*, pp. 303-304.— Cette *Arche d'alliance*, maître Pierre l'a créée « l'an 1658 pour le Rd seigneur Jean Tabolet, chanoine de Liège, reçu l'an 1633... le long trait avec lequel il l'a fallu exécuter n'a servi qu'à lui abrégier ses jours ; à peine a-t-il été achevé, qu'il mourut ». Jean de Tabollet ayant rendu l'âme en 1658, on pouvait espérer trouver mention de l'arche dans son testament (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Cathédrale. Secrétariat*, reg. 277, n° 38) ; espoir déçu. La date d'exécution de l'œuvre et la date de réception du chanoine au Chapitre cathédral ont été confondues par Villenfagne (*Recherches...*, t. II, Liège, 1817, p. 325) et par nombre d'autres après lui (même J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, Bruxelles, 1871, p. 269) ; conséquent dans l'erreur, J. YERNAUX (*Les grands orfèvres liégeois...*, dans *Bull. Soc. art et histoire du diocèse de Liège*, t. XXXIV, 1948, p. 60) en arrive à faire de l'arche une œuvre de Pierre de Fraisne le Vieux.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 13, f° 99 (4 mars 1656) et n° 14, f° 1 v° (2 décembre 1657) ; l'orfèvre a son domicile dans la paroisse des Onze mille Vierges, autrement dit Sainte-Ursule. Au sujet de Lambert de Liverlo, voir P. HANQUET, *Les Liverlo à Liège*, [Liège], 1963, pp. 38-39 et 79-89.

(4) Selon R. Forgeur (*Le maître-autel et l'abside gothique de la cathédrale Saint-Lambert*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. V, n° 126, 1959, p. 390), l'autel a été achevé en 1657. Selon Th. Gobert (*Liège à travers les âges*, t. III, Liège, 1926, p. 471, col. 1), il l'a été en 1659, et non en 1657.

à sa condamnation, ils jugèrent la peine trop légère, et firent appel ⁽¹⁾.

Les textes grâce auxquels cette affaire est revenue au jour n'apprennent rien au sujet des griefs de l'agresseur ni sur l'identité des victimes ; ils donnent seulement à entendre que c'étaient des ouvriers du prince et de la cathédrale⁽²⁾.

Point accablé par les démêlés en question — monnaie courante, dans la cité des princes-évêques, en ce siècle de fer — maître Pierre engage, en cette même année 1657, le 7 septembre, un compagnon nommé Jean-Simon Abry ; c'est le propre frère de son futur biographe, Louis Abry ⁽³⁾ ; voilà de quoi renforcer la confiance que celui-ci nous inspirait.

Notre orfèvre rendit l'âme en 1660, au plus tard le 4 mars. Il n'avait pas quarante-six ans. Sa dernière résidence avait été dans la paroisse Sainte-Ursule, *sur les degreits de la cathédrale engliese de Liège*, endroit compris dans la petite zone privilégiée connue sous le nom de « Céarie du prince ». C'est à Notre-Dame-aux-Fonts, cependant, qu'il reçut la sépulture ⁽⁴⁾.

*
* *

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Cathédrale. Secrétariat*, n° 48, f° 123, 123 v°, 125 v°, 133 v°, 142, 161 v° et 234. Dans leur mécontentement, les tréfonciers prennent la résolution de faire obturer toutes les fenêtres des cloîtres, voire de faire abattre, s'il se peut, certains bâtiment adjacents. Après avoir entendu le grand-prévôt se récuser, ils mettent d'abord l'affaire entre les mains de leurs directeurs (rien à trouver, pourtant, dans le *Protocole des directeurs*), puis décident de la renvoyer « simplicité ad legem », c'est-à-dire devant les échevins de la Souveraine Justice de Liège (qui n'ont pas, normalement, à connaître d'un délit commis en un endroit couvert par l'immunité ecclésiastique ; leurs archives ont été explorées sans succès). En matière criminelle, les échevins jugeaient sans appel. C'est donc sans doute à l'empereur, recours suprême, qu'a été adressé l'appel du Chapitre. J'ai eu profit à discuter de cette affaire obscure avec MM. Richard Forgeur, Georges Hansotte et Raoul van der Made ; je me plais à les remercier ici.

(2) S'agirait-il d'un rebondissement de la querelle que Pierre de Fraisine le Vieux avait cherchée, dix ans plus tôt, à l'orfèvre en titre du Chapitre, Frans Schelbergh ? On en est réduit à le conjecturer.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire G. Delrée, à Liège, 1632-1678*, f° 630. Jean-Simon, qui est âgé de vingt-six ans (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 8, f° 153 v°), s'engage pour trois ans ; il besognera de six heures du matin l'été, sept l'hiver, à huit heures du soir, « sans perdre le moindre de temps qui ce pourat », sauf une heure de liberté à midi ; il gagnera quinze patars par jour pendant les deux premières années, vingt pendant la troisième.

(4) « Il mourut l'an 1660, âgé tant seulement de 47 à 48 ans », écrit Abry (*op. cit.*, p. 304), qui situait sa naissance en 1612, nous l'avons noté, et n'en savait visiblement ni le jour, ni le mois. « L'an 1659, le 4° de mars, est mort Pierre de Fresne, orfèvre, de la paroiche des Onses milles Vierges », lit-on dans un des registres aux décès de Notre-Dame-aux-Fonts (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 51, f° 9). Faut-il donc récuser Abry, bien que son frère ait fort

Si la vie de Pierre de Fraisne se découvre en partie à notre curiosité, son œuvre s'y dérobe à peu près complètement. Abry la pique plus qu'il ne l'assouvit lorsqu'il évoque les pièces capitales sorties de ses mains. De l'aiguière et du bassin tant applaudis, il ne donne pas un mot de description, content de faire savoir que « ledit bassin fut moulé avec le pot avant d'être envoyé, et les modèles ont servi aux curieux » (1). Voici, du moins, « une *Gondole* ou vase à verser, d'une manière rare, dont l'anse étoit entortillée de la figure d'un homme ; son visage regardant dans l'embouchure dudit vase, comme un Adonis, sembloit s'y vouloir noyer » (2) et « un autre *Vase* tout divers, entrelacé d'un serpent rampant, à manière d'une anse, la tête duquel sembloit se vouloir plonger pour y boire ». Et d'enchaîner, vaguement réprobateur : « De toutes les pièces qu'il fit, par le long travail qu'il y employa, il falloit des gens bien curieuses et libérales pour s'en servir, sans quoi il n'eut allé guère loin pour l'entretien de sa famille ». On ne saurait mieux exprimer la mentalité d'un bon bourgeois de la cité mosane ! Maître Pierre se voit loué sans réserve, par contre, à propos des « *Chandeliers* d'argent pour l'autel du Beaufort, que le prélat, Mr Nicolas de Gomzé, lui ordonna ; il vit que cet abbé portoit pour ses armes trois enclumes et une branche de chêne ; il ne lui en falloit pas davantage ; il fit entrer l'enclume si agréablement aux dits chandeliers, et avec tant de grâce, qu'on crut ne pouvoir rien faire de mieux ». Des éloges plus vifs encore sont décernés à « l'*Arche d'alliance* ou le beau vase de cuivre doré,... la principale de ses pièces ; toute simple qu'elle est, elle ren-

probablement assisté aux derniers moments de Pierre de Fraisne ? Non, car ce dernier a signé un acte notarié daté du 24 mars 1659 (il reconnaît devoir à son beau-frère Dirick Smackers la somme considérable de 2400 florins Brabant. ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Jacques Sauveur*, à Liège, année 1659, f° 29). Ainsi, c'est le registre paroissial qu'il faut récuser : un avertissement du scribe lève tout doute à cet égard : « Nottez que j'ay recueilli ces morts hors des contes de nos receveurs, et que j'ay inséré ci-devant, n'y exprimant pas le jour de leur mort, mais le jour auquel on a payé le droit de leur sépulture » (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 51, f° 11 v°)... La veuve de l'orfèvre convolera avec un certain Hans Cornelis (ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Notaire Gérard Lien*, à Liège, 1667-1668, f° 136 v°-137 v°).

(1) ABRY, *op. cit.*, p. 302. — Impossible de les retrouver dans l'*Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV* (éd. J. Guiffrey, Paris, 1885 et 1886) ; mais on tombe en arrêt devant certaines des illustrations, celles qui copient ou restituent les grandes pièces d'argenterie placées au premier plan des fameuses tentures des *Maisons royales* ; plus d'une offre une ressemblance frappante avec les œuvres de notre orfèvre, telles que nous pouvons les imaginer ; le goût qui s'y affirme est rien moins que classique.

(2) Dieudonné Malherbe (*Hommage à la Société d'Émulation...*, Liège, 1802, p. 39 ; voir aussi p. 48), qui l'évoque dans un quatrain médiocre autant que ronflant, l'a vue seulement par les yeux d'Abry.

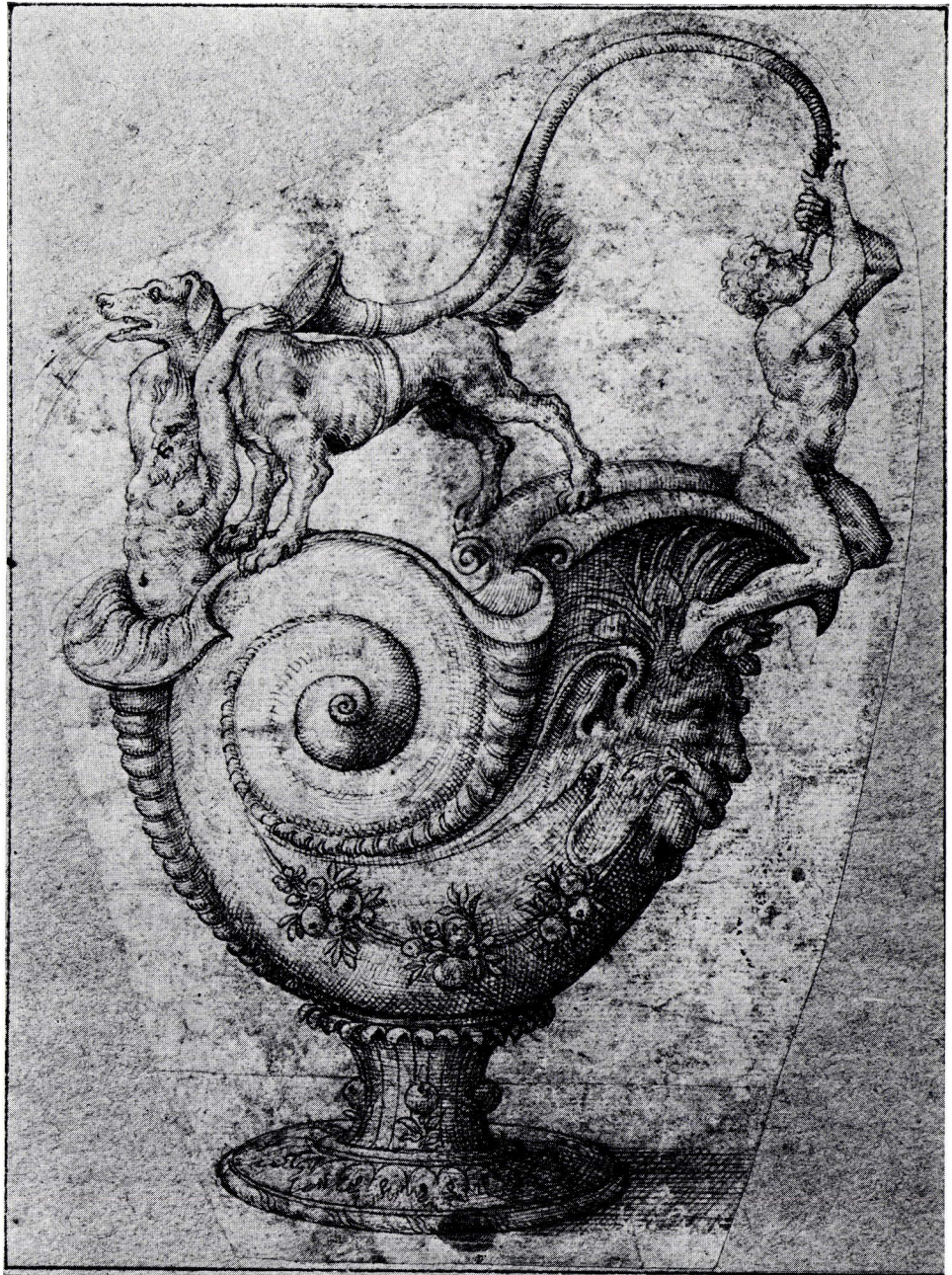


Fig. 1. — Dessin attribué à Pierre de Fraise le Jeune. 223 × 155 mm.
Liège, Cabinet des Estampes. (Copyright A.C.L. Bruxelles).



FIG. 2. — Gravure d'après Corneille Floris, 220 × 165 mm.
Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Estampes.
(Copyright Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles [Estampes]).

ferme une beauté qu'on ne comprend pas ; le travail pourtant en est très-laborieux et capable d'en rebuter bien d'autres. Il l'a orné sur le haut de deux têtes de chérubins ailés qui se regardent ; cette machine repose sur deux socles ou pieds d'argent, lesquels, avec deux grands festons de même, font tout l'ornement d'icelui... Ce fardeau ne se peut porter en procession que par quatre hommes » (1).

Hélas ! ni la gondole, ni le vase, ni les chandeliers, ni l'arche ne sont parvenus jusqu'à nous (2).

Les œuvres ciselées en Suède n'ont pas connu un meilleur sort. L'ex-reine Christine voyait dans son orfèvrerie une réserve de métal précieux beaucoup plus qu'une collection d'œuvres d'art ; elle en a vendu et engagé pour des sommes considérables (3). Même la « teste d'argent » qui la représentait disparaît sans laisser de traces (4).

Bilan bien décevant : on n'a de Pierre de Fraisne aucune œuvre d'orfèvrerie (5).

Même procès-verbal de carence dans le domaine de la médaille. Pas

(1) ABRY, *op. cit.*, pp. 302-304.

(2) Le trésor de l'abbaye de Beaufort s'est perdu tout entier dans la tourmente révolutionnaire (Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. V, Liège, 1928, p. 105, col. 2). Celui de la cathédrale Saint-Lambert, où l'arche reposait sans doute, encore qu'aucune description, aucun inventaire n'en fasse mention, a connu le même sort, en quasi totalité (J. PURAYE, *Le trésor de la cathédrale Saint-Lambert pendant et après la Révolution française*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXIV, 1940, pp. 55-117). Saint-Lambert gardait de notre orfèvre d'autres œuvres encore, dont on ne sait pratiquement rien (H. DE VILLENFAGNE, *Mélanges de littérature et d'histoire*, Liège, 1788, p. 126. — R. LESUISSE, *Tableaux et sculptures des églises... de Liège avant la Révolution...*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIX, 1956, p. 216 [c'est peut-être de Pierre de Fraisne le Vieux qu'il s'agit ici]. — X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1880, pp. 170, 314 et 318 [évoqueries romanesques à accueillir avec scepticisme, de même que la mention d'un élève de l'orfèvre, un nommé Gaillard]).

(3) RIKSARKIVET STOCKHOLM, *Azzolinosamling*, K 400 (relevons le nom de deux orfèvres de chez nous, le bruxellois Jean de Wilde et le sieur Zomers) et K 421 (7).

(4) Ce précieux objet a été « rendu à sa Majesté » avant le 24 septembre 1653 (KUNGLIGA BIBLIOTHEK STOCKHOLM, inv. n° S 4 a, p. 70, n° 41, et p. 128). Il n'a pas suivi Christine à Rome, car il ne figure pas dans l'impressionnant *Inventario delle Mobili di S. M.* (RIKSARKIVET STOCKHOLM, *Azzolinosamling*, K 441. — Cf. *Christina...*, n° 1045), qui est exceptionnellement précis et détaillé.

(5) Les six groupes présentés à Bruxelles en 1888 comme des ouvrages de sa main (*Exposition rétrospective d'art industriel... Catalogue officiel*, Bruxelles, 1888, classe 4, III, n°s 351-353. L'attribution est certainement due au comte Xavier van den Steen de Jehay, dans la famille de qui ces pièces se trouvaient) doivent être rendues à un orfèvre d'Augsbourg (M. ROSENBERG, *Der Goldschmiede Merkzeichen*, 3^e éd., t. IV, Francfort, 1928, n° 5374 A).

une seule médaille signée du nom ou des initiales de Pierre de Fraisne n'est sortie de l'ombre, en dépit de recherches réitérées ⁽¹⁾. Pas une seule n'est venue confirmer les assertions de Louis Abry. Ne reste-t-il donc rien de la « quantité de portraits en médailles » exécutés en Suède, ni des « portraits » — portraits en médailles, à n'en pas douter — faits à Liège ? En ce qui concerne les premiers, Abry est peut-être mal informé, il a peut-être pris pour argent comptant des hâbleries, mais assurément pas en ce qui concerne les seconds.

L'allusion écrite au « pourtrait » inachevé de Magnus Gabriel De la Gardie, qu'en penser ? S'agissait-il d'une médaille, ou d'un buste analogue à celui de la reine Christine ? Plusieurs médailles à l'effigie du comte sont connues. Une seule pourrait être attribuée à de Fraisne. Elle passe pour une œuvre de Georg Pfründt, le grand médailleur allemand, à cause de son style ⁽²⁾. Faute d'avoir en ce qui touche celui du Liégeois le moindre élément d'appréciation, on ne peut même pas ouvrir le débat ⁽³⁾.

Une discussion serrée s'impose, tout au contraire, au sujet des deux des-

⁽¹⁾ A. PINCHART, *Histoire de la gravure des médailles en Belgique depuis le XV^e siècle jusqu'en 1794*, Bruxelles, 1870, p. 56 (oppose à la conviction née des allégations d'Abry un scepticisme trop tranchant). — V. TOURNEUR, *Les médailleurs au pays de Liège. Précis historique*, dans *Wallonia*, t. XIV, 1906, pp. 161-173 (passe Pierre de Fraisne sous silence) — N. L. RASMUSSEN, *Medaillen auf Christina. Eine Skizze*, dans *Analecta reginensia I. Queen Christina of Sweden. Documents and Studies*, Stockholm, 1966, pp. 296-321 (fait de même). — Une vérification obligeamment faite au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale par M. J. Lippens, attaché, n'a rien apporté de neuf.

⁽²⁾ A. BECHTOLD, *Georg Pfründt*, dans *Archiv für Medaillen- und Plaketten-Kunde*, t. 4, 1923-1924, p. 20. — C. A. OSSBAHR, *Medaillen von Georg Pfründt im Königl. Münzkabinett zu Stockholm*, dans *Archiv für Medaillen- und Plaketten-Kunde*, t. 5, 1925-1926, pp. 109-110.

⁽³⁾ On ne le peut pas davantage à propos des médailles de la reine Christine sur lesquelles les érudits suédois hésitent à mettre un nom d'auteur (RASMUSSEN, *op. cit.*, fig. 33 surtout)... J. Philippe (dans J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA et J. PHILIPPE, *L'Argenterie religieuse liégeoise*, Liège, 1964, p. xv, n. 2), fait mention, à propos de Pierre de Fraisne, de la médaille d'argent à l'effigie de Christine de Suède que l'on voit sertie au fond d'un superbe rafraichissoir liégeois (J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. I, Liège, 1948, pp. 341, 452 et 485 ; t. II, Liège, 1935, pl. XIX. — A mon avis, la lettre annale, fâcheusement fruste, n'est pas un E, mais bien une F, qui date la pièce de 1699-1700. — Celle-ci, notons-le aussi, ne porte pas « les armoiries écartelées Selys-Fabrizius », mais deux écus accolés, comme le sont normalement ceux de deux époux), médaille donnée par la reine à Walter de Selys (1663-1711), s'il faut en croire l'auteur précité. Grâce à l'amabilité de Madame la baronne de Selys Longchamps, j'ai pu en faire l'étude. C'est une de celles qu'a créées pour Christine, après son abdication, Giovanni Hamerani, « le premier des médailleurs romains de son siècle » ([Carl Nils Daniel] DE BILDT, *Les médailles romaines de Christine de Suède*, Rome, 1908, pp. 73-75 et fig. 43 et 45 ; voir aussi pp. 59-60, 114 et 150).

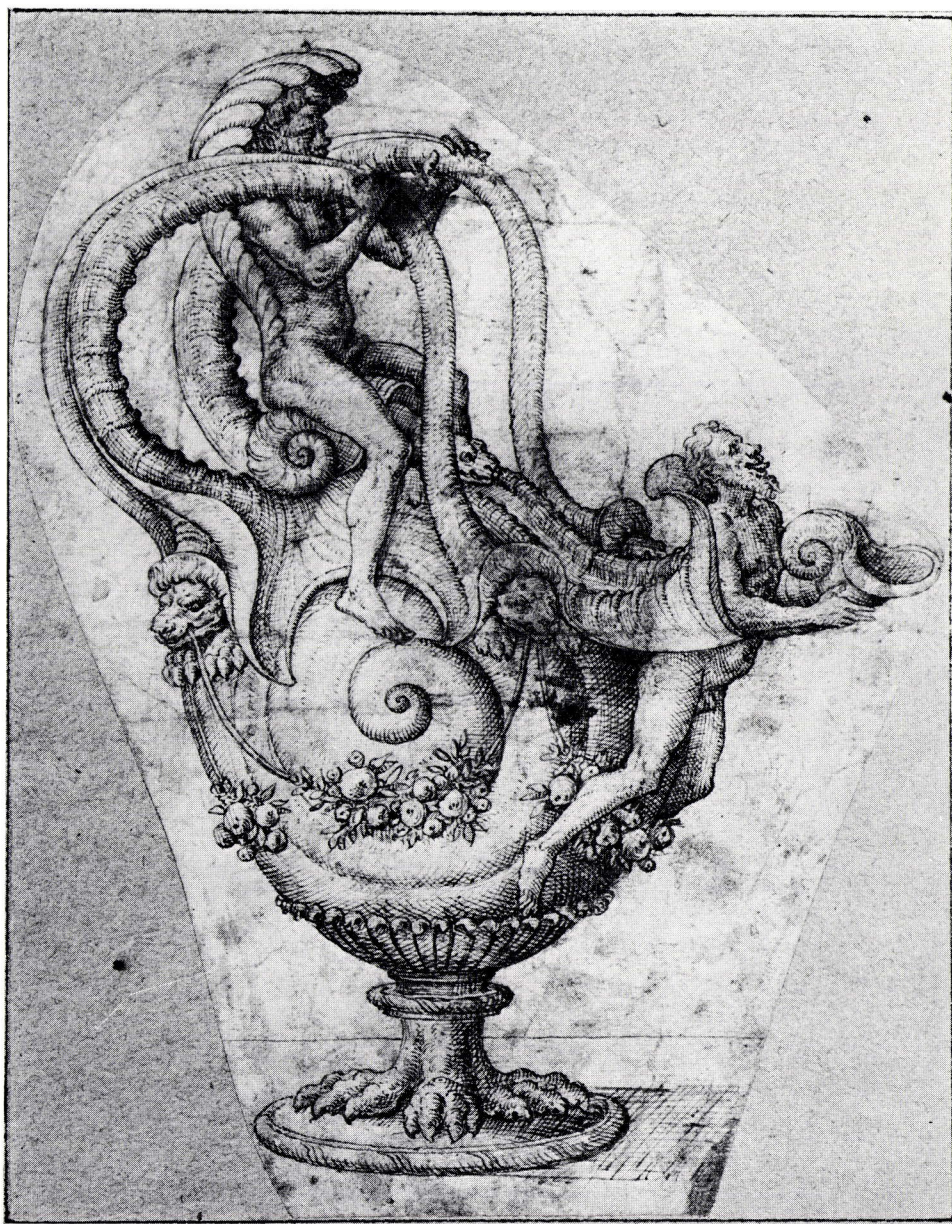


Fig. 3. — Dessin attribué à Pierre de Fraise le Jeune, 214 × 164 mm.
Liège, Cabinet des Estampes. (Copyright A.C.L. Bruxelles).



Fig. 4. — Gravure d'après Corneille Floris, 220 × 170 mm.
Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Estampes.
(Copyright Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles [Estampes]).

sins attribués de longue date à Pierre de Fraïne que garde le Cabinet des Estampes de la Ville de Liège (1). L'un et l'autre montrent un vase bicornu, formé d'une coquille spiralée portée par un piédouche et surchargée d'éléments combinés avec la plus haute fantaisie : hommes nus, masque grotesque, chien, têtes et pattes d'animaux, guirlandes de fruits et de feuilles, viscères indéterminables (fig. 1 et 3). Ils ont appartenu au chanoine Henri Hamal (Liège, 1744-1820), amateur d'art passionné, possesseur d'une riche collection de dessins, en très grande majorité liégeois. C'est tout ce que l'on sait de leur histoire.

Aucun des deux ne porte ni signature, ni monogramme, ni marque. L'attribution était déjà un fait acquis pour le chanoine Hamal, comme l'attestent les annotations écrites de sa main au dos des papiers sur lesquels ils sont collés (2). Un mot sur le fondement de sa conviction aurait mieux fait notre affaire encore. Sans doute était-ce la parenté, incontestable, sinon précise, entre les vases que montrent les dessins et ceux que décrit Abry.

Les deux compositions sont de la main de Pierre de Fraïne, on l'admettra jusqu'à preuve du contraire. Mais elles ne sont pas de son invention. Confrontons-les avec deux des estampes qui forment la suite des *Vases*, gravée d'après Corneille Floris, éditée par Jérôme Cock en 1548 (3) (fig. 2 et 4). L'identité saute aux yeux. Sans être à proprement parler absolue, elle va jusque dans le détail. Seulement, dessins et gravures vont en sens inverse les uns des autres.

Si l'on pouvait croire que les premiers ont servi de modèles aux secondes, l'inversion s'expliquerait sans difficulté : une composition reproduite sur le

(1) Plume, papier (découpé autour des compositions et collé sur un papier de fond bleuté au recto et gris au verso, sur lequel a été tracé un trait carré ; montage du XVIII^e siècle), 223 × 155 et 214 × 164 mm. — J.-S. RENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois...*, Verviers, 1875, p. 11. — Marthe KUNTZIGER, *Ville de Liège. Catalogue illustré des collections de dessins...*, dactylographié, 1921, p. 51, n^{os} 1 et 2. — M. Louis Moyano, attaché au Cabinet des Estampes, s'est mis tout à fait amicalement à ma disposition ; il a bien voulu me faire voir les deux dessins sous la lumière noire, laquelle n'a pas révélé de retouches.

(2) « Pierre Defraïne, né à Liège en 1612, vint un habile cizeleur sous la conduite de François du Quesnois, et mourut à Liège en 1660 » et « Pierre Defraïne, habile cizeleur liégeois, élève de François du Quesnois, mort à Liège en 1660, âgé de 48 ans ». Chacun des deux dessins porte en outre « Ex coll : H : Hamal » et un « B » appréciatif.

(3) R. HEDICKE, *Cornelis Floris und die Florisdekoration*, t. I, Berlin, 1913, pp. 13-15. — A. J. J. DELEN, *Histoire de la gravure dans les anciens Pays-Bas...* 2^e partie. *Le XVI^e siècle. Les graveurs d'estampes*, Paris, 1935, pp. 60 et 136-137. — F. W. H. HOLLSTEIN, *Dutch and Flemish etchings, engravings and woodcuts*, t. VI, Amsterdam, s.d., p. 250.

cuivre telle qu'elle s'offre aux yeux du graveur apparaît *ipso facto* inversée sur le papier de l'estampe. Mais on devrait alors poser que les dessins ne sont nullement de Pierre de Fraïse — thèse point indéfendable, — mais bien de Corneille Floris — thèse assez peu soutenable. Qu'on les compare, en effet, avec les rares dessins unanimement attribués au grand ornemaniste anversoïse⁽¹⁾. Le faire est tout différent. D'un côté, abondance de hâchures arrondissant habilement les volumes, posément tracées à la plume. De l'autre, un trait hâtif, des coulées de lavis posées au pinceau, de petites lignes pour rendre les musculatures (fig. 5). Et puis, nos deux dessins trahissent l'application du copiste, non l'impatience du créateur : pas de traits rapides, libres (sauf dans les deux ombres portées), pas de repentirs, pas trace de mise en place pour les parties cachées par une superposition (bras masqué par le cou du chien, par une trompe ou par un autre bras, bord de coquille ou guirlande interrompus par une jambe). Soutenir que Floris, travaillant en ce cas-ci pour un graveur, a cru devoir mettre son esquisse au net serait hasardeux.

Nos dessins ne sont donc pas les modèles des deux gravures. Mais ils n'en sont pas non plus les copies. A coup sûr, leur auteur ne s'est pas donné la peine de faire des copies inversées, en recourant à un miroir, à un poncif, ou à un produit propre à rendre le papier transparent. Il n'a certainement pas non plus travaillé d'après une contre-épreuve. Les dessins sont de bien meilleure qualité que les estampes : qu'on mette en regard deux hommes ou deux animaux, deux visages ou deux torsos, deux mains ou deux yeux (fig. 6), ou n'importe quels motifs ornementaux, la préférence va toujours aux dessins. Deux détails scabreux doivent aussi retenir l'attention. Dans la gravure, le pénis du mâtin est mal compris ; dans le dessin, cette partie, un peu floue, l'est beaucoup mieux. Par ailleurs, le dessinateur a pris licence de faire de l'homme nu assis à califourchon sur le vase aux pattes de lion un personnage ithyphallique ; bien surprenant écart de plume de la part d'un copiste qui donne l'impression de l'application la plus sage !

Une conjecture encore à écarter : celle qui présenterait les dessins comme des copies d'après des estampes aujourd'hui disparues sans laisser la moindre

⁽¹⁾ HEDICKE, *op. cit.*, pp. 10-12. — A. J. J. DELEN, *Un dessin de Corneille Floris*, dans *Revue belge Archéol. et Hist. art.*, t. II, 1932, pp. 322-324, et *Addenda*, *ibidem*, t. III, 1933, p. 288. — F. LUGT, *Inventaire général des dessins des Écoles du nord. Bibliothèque nationale. Cabinet des Estampes*, [Paris], 1936, pp. 43-44. — D. ROGGEN et J. WITHOF, *Cornelis Floris*, dans *Gentsche Bijdragen tot de kunstgeschiedenis*, t. VIII, 1942, pp. 95, 99 et 143-144, et *Aanvullende nota's...*, *ibidem*, t. IX, 1943, pp. 134 et 135, n. 2. — S. SCHÈLE, *Cornelis Bos. A Study of the Origins of the Netherland Grottesque*, Stockholm, [1965], pp. 39-45 et 219-222. — On regrette de ne connaître aucun dessin incontestablement fait pour être gravé.

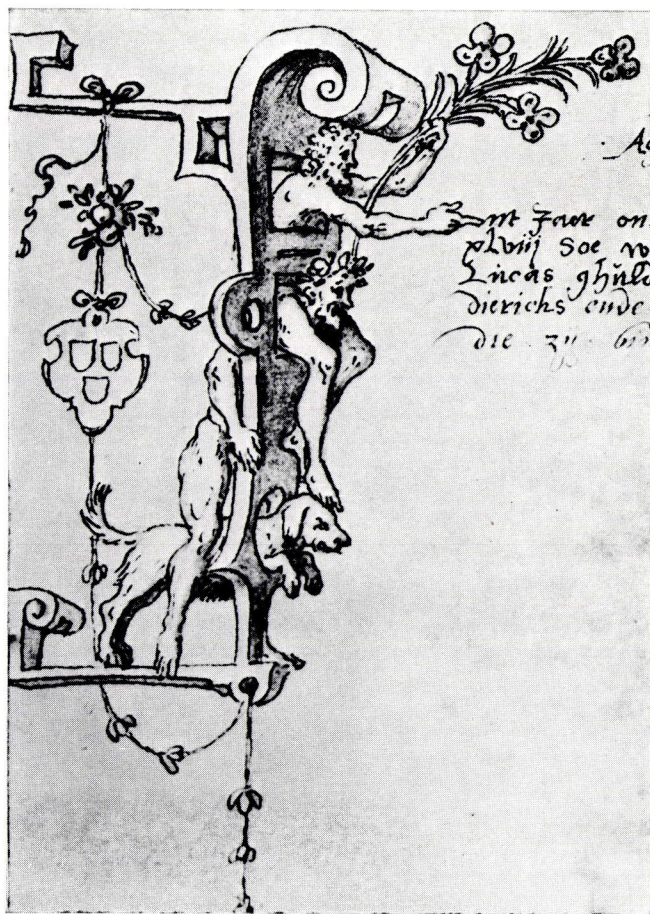


Fig. 5. — Initiale de la p. 11 des *Liggeren* de la Gilde de Saint-Luc à Anvers.
 D'après R. HEDICKE, *Cornelis Floris*, t. II, Berlin, 1913, pl. II, 1.
 (Copyright Bibliothèque de l'Université, Liège).

trace, reproduisant elles-mêmes, avec une exactitude sans exemple, la série de 1548, les deux inversions successives s'annulant.

La thèse à laquelle je m'arrêterai, c'est qu'ils ont été copiés d'après les dessins originaux de Corneille Floris. Copiés très exactement, y compris la priapique fantaisie que le graveur, lui, a cru devoir censurer ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ La censure du graveur ne s'exerce pas, il faut le noter, contre les égyptes (cf. HEDICKE, *op. cit.*, pl. IX, 2 et pl. X, 2).



Fig. 6. — Détails juxtaposés des fig. 1 et 2. Grandeur réelle.

Les dessins originaux ont fort bien pu venir entre les mains de Pierre de Fraïse, à Anvers — on n'a pas la preuve qu'il y soit allé, mais on peut tenir pour invraisemblable qu'il ait résisté à la force d'attraction de la brillante métropole scaldienne ⁽¹⁾, — à Liège — Hans Vredeman De Vries, qui a donné en 1563 une suite à la série des *Vases de Floris* ⁽²⁾, y a vraisemblablement vécu de 1573 à 1575 ⁽³⁾, — ou ailleurs encore — les dessins, comme les estampes, sont grands voyageurs.

Si de Fraïse est bien l'auteur des deux dessins qui nous occupent, ceux-ci ne peuvent dater d'avant 1630, sinon 1635, car leur faire n'est pas celui d'un débutant. A pareille époque, les compositions de Floris avaient déjà près d'un siècle d'existence. L'évolution du goût pendant ce laps de temps n'aurait-elle pas dû leur ôter toute séduction ? Répondre affirmativement serait, je crois, trahir une conception simpliste du jeu des influences artistiques. Le baroque « flamand » réagit certes contre le maniérisme ; il en est quand

⁽¹⁾ Cette force est vive à Liège au cours de la première moitié du XVII^e siècle (COLMAN, *op. cit.*, p. 170).

⁽²⁾ HEDICKE, *op. cit.*, pp. 129 et 150.

⁽³⁾ J. BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège. Une liste de membres du Métier*, dans *Bull. Soc. bibliophiles liégeois*, t. XIII, 1935, p. 75, n^o 530.

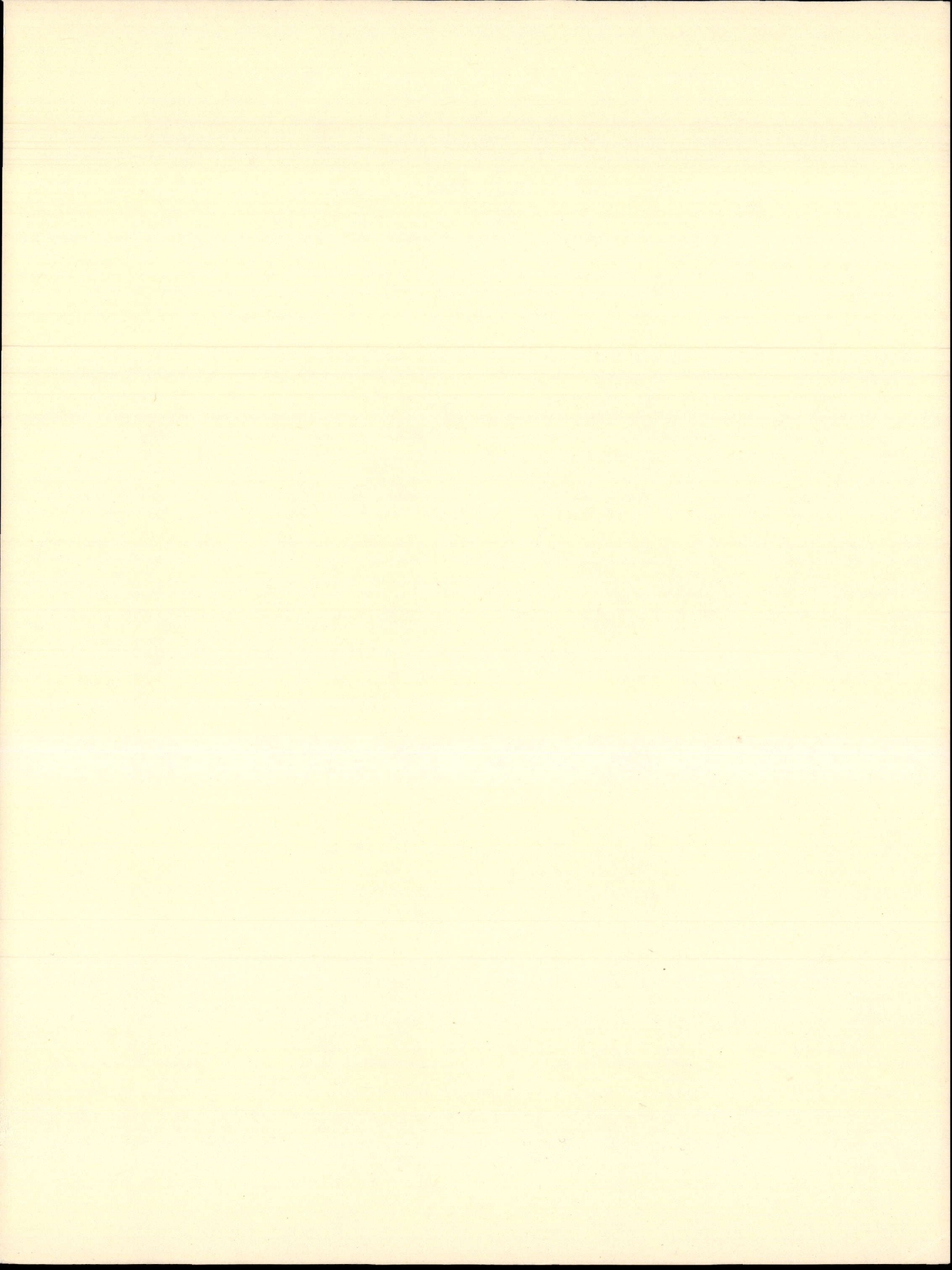
même l'héritier, et il garde de l'héritage tout ce qui lui convient. Les vases sortis de l'imagination débridée de l'ornemaniste anversois du xvi^e siècle, ces vases considérés comme ce qu'il y a de plus baroque — *sensu lato* — dans son œuvre ⁽¹⁾, convenaient à merveille à l'orfèvre liégeois du xvii^e, avide de modèles presque irréalisables. N'auraient-ils pas été à l'origine des pièces tarabiscotées décrites par Louis Abry ? On serait tenté de le croire.

Au demeurant, même si l'on fait abstraction des réserves dont il faut entourer l'attribution, les deux dessins n'apprennent que peu de chose sur l'art de Pierre de Fraisne. Le cas est en somme celui de Lambert Lombard : un artiste dont les critiques anciens ont mis le nom au pinacle, mais dont les critiques modernes ont bien de la peine à reconstituer l'œuvre ⁽²⁾.

Pierre COLMAN

⁽¹⁾ HEDICKE, *op. cit.*, p. 15.

⁽²⁾ Cet article a été écrit en novembre 1967.



UNIVERSA · WETTEREN